

UXELLO ILE DE FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 2 600 000 euros

Siège social : 11 , Avenue Louis Blériot 95740 FREPILLON

834 032 377 RCS PONTOISE

(ci-après la « **Société** »)

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 3 JUIN 2025

La soussignée :

VINCI Energies France, société par actions simplifiée au capital de 459 042 854,60 euros, dont le siège social est sis 2169 Boulevard de la Défense 92000 NANTERRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 518 927 256,

Représentée par Monsieur Eric PLUMEY en qualité de Directeur Général de l'Associé Unique,

Agissant en qualité de seule associée (ci-après l'"**Associé Unique**") de la Société et à ce titre propriétaire des 2.600.000 actions composant le capital social de la Société,

Déclare que la société PricewaterhouseCoopers Audit, Commissaire aux comptes titulaire, a été dûment informée des présentes décisions conformément à la loi et aux statuts et est absente et excusée,

Rappelle qu'elle est appelée à statuer sur l'ordre du jour ci-après reproduit :

ORDRE DU JOUR

- **Prise d'acte de la démission du Commissaire aux comptes titulaire et nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes titulaire,**
- **Pouvoirs pour formalités.**

Puis l'Associé Unique **adopte** les décisions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE DECISION

PRISE D'ACTE DE LA DEMISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET NOMINATION D'UN NOUVEAU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

L'Associé Unique **prend acte** de la démission de PricewaterhouseCoopers Audit, Commissaire aux comptes titulaire, à compter du 3 juin 2025.

L'Associé Unique **décide** de nommer en remplacement **ERNST & YOUNG AUDIT**, dont le siège social est sis Paris la Défense 1 1-2 Place des Saisons à Courbevoie (92400), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 344 366 315 en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit pour une durée venant à expiration à l'issue des décisions de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2028**.

DEUXIEME DECISION
POUVOIRS POUR FORMALITES

L'Associé Unique **donne** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par l'Associé Unique.

Signé par :
ERIC PLUMEY
7F101ECC81194DC...

VINCI ENERGIES FRANCE
Associé Unique
Représentée par Monsieur Eric PLUMEY, son Directeur Général